

Objet : Avenant à un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Maire de MONTEUX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° DE/31/541/20201027/02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil Municipal de MONTEUX délègue au Maire, pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes les décisions sur les matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique, notamment ses articles L.2194-1 et R.2194-7 ;

VU la décision municipale n° AU/31/1.1.3/20220610/66 du 10 juin 2022 relative la signature d'un marché de services d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un marché global de performance énergétique ;

CONSIDERANT que le titulaire du marché a demandé une prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme, en application de l'article 13.3 du cahier des clauses administratives générales applicable au marché ;

CONSIDERANT que la nécessité de prolonger le délai d'exécution de la tranche ferme est due :
- à l'allongement de la phase de recueil des données en raison du temps qui a été nécessaire aux services municipaux pour réunir l'ensemble des documents et renseignements devant permettre l'établissement d'un état des lieux et l'analyse du potentiel de rénovation énergétique du bâti, d'une part ;
- au délai qui a été nécessaire à la Commune pour organiser la présentation du livrable de la phase 1, d'autre part ;

CONSIDERANT qu'aucun retard d'exécution n'est imputable au titulaire du marché,

DECIDE

Article 1 : De signer l'avenant n° 1 au marché public conclu avec le groupement d'opérateurs économiques constitué par la SAS TIMEOV (38430 Moirans), la SAS PLB ENERGIE CONSEIL (13090 Aix-en-Provence), la SARL AMOME Conseils (69512 Vaux en Velin Cedex) et Madame Bérange MILLANVOIS, Avocate (69006 Lyon), dont l'objet est la prolongation du délai d'exécution de la tranche ferme d'une durée de six semaines.

Article 2 : L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public

MONTEUX, le 14 mars 2023

Christian GROS

Acte Exécutoire :

Envoyé le : 28.03.2023

Publié le : 29.03.2023



Maire de MONTEUX